



19 004

Mod DOC 19.01

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22103118

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers



19 ARNT 2022

Le greffier

N° d'entreprise : **0402 335 214**

Nom

(en entier) : **GARSOU-ANGENOT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Abot 5 - 4890 THIMISTER-CLERMONT**

Objet de l'acte : Démission administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022 :

5. Démission d'Administrateur

Après échange de vue, l'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Daniel IMMEL en tant qu'Administrateur. L'assemblée lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée charge la SRL RENE FAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de cette décision.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).